

Question n° 473—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population de la province de la Colombie-Britannique?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1^{er} avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$1,854,071	\$44,717,277
Industrie (PFIMC)	255,000	8,660,402
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	1,895,043	46,163,700
Industrie (PFIMC)	300,000	10,428,949
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	1,414,293	41,262,772
Industrie (PFIMC)	67,819	11,425,097

*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

Question n° 474—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population de la province de l'Alberta?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1^{er} avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$3,003,542	\$32,746,215
Industrie (PFIMC)	407,329	1,195,671
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	2,955,845	35,911,655
Industrie (PFIMC)	448,060	1,466,179
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	1,040,525	35,439,033
Industrie (PFIMC)	433,784	2,593,170

*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

Question n° 475—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population des Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation

des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1^{er} avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$1,586,442	\$593,170
Industrie (PFIMC)	399,100	38,294
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	1,092,553	366,129
Industrie (PFIMC)	248,900	256,500
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	161,291	2,192,978
Industrie (PFIMC)	19,194	565,940

*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

Question n° 476—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population du Territoire du Yukon?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1^{er} avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies:

	(i) Indiens inscrits dans les réserves	(ii) Reste de la population
a) 1976/77		
Établissement (PFMC)	\$1,854,071	\$44,717,277
Industrie (PFIMC)	255,000	8,660,402
b) 1977/78		
Établissement (PFMC)	1,895,043	46,163,700
Industrie (PFIMC)	300,000	10,428,949
c) 1978/79		
Établissement (PFMC)*	1,414,293	41,262,772
Industrie (PFIMC)	67,819	11,425,097

*Étant donné que les prestations d'assurance-chômage ont remplacé les allocations de formation versées aux stagiaires admissibles au début de l'année financière 1978-1979 et du fait que les prestations d'assurance-chômage versées aux stagiaires autochtones ne peuvent être retracées avec précision, la comparaison avec les années antérieures n'est pas exacte.

Question n° 477—M. Orlikow:

En a) 1976-1977, b) 1977-1978, c) 1978-1979, quelles sommes ont été consacrées aux programmes de formation des adultes destinés (i) aux autochtones (ii) au reste de la population de la province de l'Ontario?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Les statistiques détaillées, qui fourniraient des données sur les sommes consacrées aux programmes de formation des adultes pour tous les autochtones, à savoir les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Métis et les Inuit n'existaient pas avant le 1^{er} avril 1979. Toutefois, les données relatives aux sommes consacrées à l'achat de cours de formation pour les Indiens inscrits vivant dans les réserves ont été recueillies: